

Paris, le 18 juin 2007 - N°131/D130

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête sur l'activité des entrepôts

Programme : 2008-2012

Emetteur : Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, Service économie, statistiques et prospective (SESP)

Au cours de sa réunion du 11 mai 2007, la formation Transports, tourisme a examiné le projet d'enquête en référence.

L'enquête a pour objectif de décrire l'offre d'entrepôts sur le territoire métropolitain. Il s'agit d'identifier les caractéristiques des entrepôts mais aussi d'obtenir des éléments sur leur activité (type de produits stockés, tonnages entrants et sortants, le temps de stockage, le taux de remplissage). Les entrepôts seront également définis en fonction de l'accès des différents modes de transports (plates-formes multimodales).

La demande part d'un constat, l'entreposage est très mal connu en France. Il n'existe pas de répertoire des entrepôts, la seule information disponible est d'utiliser les permis de construire pour les entrepôts pour évaluer la surface disponible mais cette source souffre de plusieurs défauts. Seule l'offre des grands opérateurs pour compte d'autrui fait l'objet d'un suivi de la part des professionnels. L'évaluation de l'offre d'entreposage et de sa connaissance en matière d'activité pourrait ouvrir dans un second temps à une utilisation conjoncturelle de données concernant cette activité, dans la mesure où elle est un bon indicateur de la santé du transport et de l'économie.

Les thèmes abordés seront les caractéristiques de l'entrepôt : frigorifique ou non, surface, volume. On recueillera également des données sur les produits stockés (avec un niveau de détail compatible avec l'information disponible dans le système d'information des entrepôts), le taux moyen de remplissage. Pour chaque groupe de produits, les données suivantes pourront être recueillies : tonnage entrant, tonnage sortant, temps moyen de stockage, activité de « cross-docking » sans stockage... On mesurera également les activités associées (conditionnement, « co-packing », préparation de commande, « co-manufacturing »). Le marché de l'entrepôt sera évalué (compétence locale, nationale ou internationale). Enfin, on abordera le thème de la multi-modalité des entrepôts (accès ferroviaires, fluvial ou maritimes) et l'effectif intérimaire employé.

Le champ de l'enquête est l'ensemble des entrepôts. Il n'y a pas de répertoire des entrepôts, donc pas de base de sondage immédiate. On doit donc utiliser des sources indirectes : on privilégiera la source Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) pour repérer les entrepôts à partir des établissements ayant un nombre significatif d'emplois logistiques (repérés par la profession (PCS). Pour constituer la base de sondage, une première enquête légère (téléphonique) permettra de vérifier que les établissements repérés sont des entrepôts. D'autres sources pourront être également mobilisées, notamment la base des permis de construire (SITADEL), et les bases professionnelles. Un échantillon sera alors sélectionné pour relever les données annuelles.

L'enquête sera réalisée par le SESP. Elle assurera un relevé annuel de données de cadrage.

Le temps de réponse au questionnaire annuel sera limité à moins de 30 minutes.

Pour mettre en place cette enquête, le SESP travaille en concertation avec les principaux acteurs du secteur : FEDIMAG (Fédération nationale des prestataires logistiques et des magasins généraux

agréés par l'État), TLF (Fédération des entreprises de Transport et Logistique de France), les organisations des chargeurs, quelques grands groupes et les administrations concernées (DGMT).

Les résultats de l'enquête feront l'objet d'une publication annuelle disponible sur le site du ministère.

La formation émet un **avis d'opportunité favorable** pour cette enquête.